



RAPPORT

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE

L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

INTRODUCTION

Il me fait plaisir, au nom des membres du conseil de l'arrondissement, de déposer le Rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun. C'est dans un cadre prévu par la Loi sur les Cités et Villes que je m'adresse à vous ce soir.

Tout d'abord, nous présenterons le rapport du vérificateur général de même que les résultats de l'exercice 2006. Nous poursuivrons avec une analyse préliminaire des résultats anticipés pour l'exercice 2007 et nous terminerons par un aperçu des budgets pour 2008, soit le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisations.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL 2006

Le vérificateur général a fait 16 recommandations à l'arrondissement de Verdun: 13 portent sur l'estimation des coûts de contrats d'exécution et 3 sur le courrier électronique. De ce nombre, 11 ont été réglées et 5 devraient l'être dans les prochains mois. De plus, au début 2007, des recommandations ont été émises en matière de santé et sécurité au travail. Elles font l'objet, présentement, d'un suivi afin qu'un plan d'action soit déposé pour le 30 novembre à la direction. Finalement, la présentation du présent rapport sur la situation financière a été revue pour tenir compte des recommandations du vérificateur général.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2006

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement de Verdun a terminé son exercice 2006 avec un surplus de 2 296 700 \$.

REVENUS

Revenus de sources locales	3 432 900 \$
----------------------------	--------------

Transferts conditionnels	<u>224 600 \$</u>
--------------------------	-------------------

TOTAL	3 657 500 \$
--------------	---------------------

DOTATION (budget modifié)	<u>3 117 100 \$</u>	540 400 \$
----------------------------------	----------------------------	-------------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	5 015 900 \$
-------------------------	--------------

Sécurité publique	732 800 \$
-------------------	------------

Transport	8 166 200 \$
-----------	--------------

Hygiène du milieu	5 242 600 \$
-------------------	--------------

Santé et bien-être	92 200 \$
--------------------	-----------

Aménagement, urbanisme et développement	2 526 700 \$
---	--------------

Loisirs et culture	<u>9 504 800 \$</u>
--------------------	---------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 281 200 \$
---	----------------------

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Transferts aux activités d'investissement	<u>929 000 \$</u>
---	-------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	32 210 200 \$
---	----------------------

DOTATION (BUDGET MODIFIÉ)	<u>33 966 500 \$</u>	<u>1 756 300 \$</u>
----------------------------------	-----------------------------	----------------------------

SURPLUS DE L'EXERCICE		<u>2 296 700 \$</u>
------------------------------	--	----------------------------

Notre surplus de l'exercice s'explique par les principaux facteurs suivants :

- Une augmentation de nos revenus de stationnement et compteurs : 223 200 \$
- Une augmentation de nos revenus d'occupation du domaine public : 81 300 \$
- Une gestion rigoureuse et serrée de nos coûts de main-d'œuvre : 1 296 400 \$ ce qui nous a permis d'assumer des excédents de coûts de 541 600 \$ dans la gestion des déchets domestiques.
- Des économies générées en matière de déneigement en raison de conditions climatiques plus clémentes : 712 400 \$
- En 2006, un écart favorable de 577 800 \$ quant au régime rétrospectif de la gestion de notre dossier santé et sécurité au travail a été enregistré selon les données reçues par le Service des finances de la Ville de Montréal. Cette donnée étant erronée, elle a été corrigée en 2007; ce qui nous occasionne à ce jour un déficit budgétaire de 425 400 \$.
- Finalement, les revenus générés par l'imposition d'une taxe d'arrondissement n'ont pas été utilisés considérant les marges dégagées en cours d'année par l'augmentation de nos revenus et la diminution de nos dépenses.

L'attribution et l'utilisation de ces surplus par l'arrondissement de Verdun respectent la politique établie par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun était constituée en 2006 d'un montant initial de 6 216 000 \$ pour des projets de protection (discrétionnaires). En tenant compte du report des sommes non dépensées en 2005 de 1 411 000 \$ et des montants transférés des activités financières totalisant 1 201 000 \$, l'arrondissement disposait donc en 2006, à des fins d'investissement, d'une enveloppe totale de 8 828 000 \$. De ce total, un montant de 2 143 000 \$ a été reporté à 2007.

Au nombre des principaux investissements réalisés, mentionnons :

• Programme d'amélioration des aires de jeux	2 345 000 \$
• Programme de réfection routière	3 361 000 \$
• Programme de protection des bâtiments	320 000 \$
• Programme de remplacement de véhicules	580 000 \$
• Autres	<u>79 000 \$</u>
	<u>6 685 000 \$</u>

Les sources de financement pour ces investissements de 2006 se détaillent de la façon suivante :

• Emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, payable sur le compte de taxes de 2008, selon les directives corporatives	4 714 000 \$
• Emprunt à la charge des citoyens de la Ville de Montréal	552 000 \$
• Budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissement)	1 201 000 \$
• Subvention	<u>218 000 \$</u>
	<u>6 685 000 \$</u>

S'ajoutent au précédent volet, les projets de développement (structurants) dont le budget initial provenait d'une enveloppe corporative de 12 900 000 \$. Pour 2006, en tenant compte du report des sommes non dépensées de 2005 de l'ordre de 10 511 000 \$ et d'un montant de 432 000 \$ provenant des activités financières, l'arrondissement disposait d'une enveloppe totale de 23 843 000 \$. De cette somme, un montant de 6 566 000 \$ a été reporté à 2007.

Au nombre des principaux investissements réalisés, citons :

• La construction du boulevard Gaétan-Laberge	3 627 000 \$
• L'aménagement de parcs et espaces verts	5 136 000 \$
• L'achat de terrains – quartier de L'Île-des-Sœurs	3 508 000 \$
• Le bouclage du tronçon «C » - quartier de L'Île-des-Sœurs	4 164 000 \$
• Autres	<u>842 000 \$</u>
	<u>17 277 000 \$</u>

Les sources de financement de ces investissements de 2006 sont constituées d'un emprunt pour l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal de 14 328 000 \$, du budget de fonctionnement (transfert aux activités d'investissements) de 2 925 000 \$ et de subventions de 24 000 \$.

Enfin, un investissement destiné à l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, sous la responsabilité du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) a été réalisé en 2006. Des dépenses de l'ordre de 1 792 000 \$ ont été effectuées. La source de financement provient de la taxe spéciale relative à l'amélioration du service d'eau, introduite en 2004.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2007

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La Ville de Montréal nous a octroyé un budget de 2 880 900 \$ au chapitre des revenus et 32 178 700 \$ au chapitre des dépenses de fonctionnement pour l'année 2007.

Il convient toutefois de mentionner que nous avons dû puiser un montant de 2 211 200 \$ dans notre surplus accumulé afin de porter notre dotation budgétaire pour nos dépenses de fonctionnement à 34 389 900 \$ et ainsi maintenir le niveau de services offerts à nos contribuables verdunois.

Suite à l'analyse de l'évolution budgétaire des revenus et dépenses en regard des projections pour 2007, nous pouvons, à ce jour, anticiper un léger surplus.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nous avons investi 6 100 000 \$ dans le programme d'immobilisations 2007 du volet protection. Cet investissement inclut un report de 2006 de 2 143 000 \$ et des montants transférés des activités financières totalisant 479 000 \$.

Parmi les principaux investissements réalisés :

• Réfection d'équipement et le réaménagement de parcs et de berges	1 421 000 \$
• Programme de réfection routière	2 731 000 \$
• Programme de protection des bâtiments	1 026 000 \$
• Programme de remplacement de véhicules	<u>922 000 \$</u>
	<u>6 100 000 \$</u>

Tout comme en 2006, ces investissements ont été financés par un emprunt à la charge des citoyens de l'arrondissement, pour un montant de 5 621 000 \$, de même que par le budget de fonctionnement, pour un montant de 479 000 \$.

Il y a aussi le volet développement pour lequel l'arrondissement de Verdun a réalisé des investissements de 33 957 000 \$. Ces investissements ont été rendus possibles grâce à l'enveloppe de base de 7 825 000 \$, au report de sommes non dépensées en 2006 au montant de 6 566 000 \$ et à l'utilisation d'une enveloppe budgétaire bonifiée de 19 566 000 \$ provenant de la mise en place, en 2007, par la Ville de Montréal, d'un fonds triennal d'investissement de 180 000 000 \$, dont 60 000 000 \$ en 2007 pour promouvoir le développement de grands projets déjà planifiés comme celui de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs. C'est donc dans le cadre de ce projet que nous avons pu obtenir cette augmentation de 19 566 000 \$ pour notre enveloppe de 2007.

Les principaux investissements réalisés sont :

• La construction du boulevard Gaétan-Laberge	837 000 \$
• L'aménagement de parcs et espaces verts	2 680 000 \$
• Le bouclage du tronçon « C », quartier de L'Île-des-Sœurs	2 234 000 \$
• Des infrastructures de voirie	815 000 \$
• L'aménagement de la Pointe-Nord, quartier de L'Île-des-Sœurs	<u>27 391 000 \$</u>
	<u>33 957 000 \$</u>

La source de financement du volet développement est constituée d'un emprunt de 33 957 000 \$ à la charge de l'ensemble des citoyens de la Ville de Montréal.

L'arrondissement connaîtra en fin d'année 2007 les soldes qui pourront être transférés en 2008 selon le degré d'avancement des projets actuellement en cours.

En terminant, des dépenses de 1 853 000 \$ ont été enregistrées à ce jour pour l'amélioration du service d'eau de l'arrondissement, dont la source de financement est identique à celle de 2006.

DOTATION BUDGÉTAIRE 2008

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

C'est dans un contexte de ressources financières limitées que la Ville de Montréal a établi la dotation budgétaire des arrondissements pour l'exercice 2008. Au niveau des revenus, notre dotation budgétaire a été fixée à 2 938 500 \$ et celle de nos dépenses de fonctionnement à 33 664 900 \$.

L'arrondissement bénéficie d'une indexation générale de 3,6% de sa dotation 2007 soit, une augmentation de 1 159 300 \$ à laquelle, s'ajoutent le fonds de développement pour un montant de 1 143 900 \$, le fonds de mise à niveau pour un montant de 292 000 \$ et certains autres ajustements pour un montant de 22 600 \$. Toutefois, en même temps, l'arrondissement doit participer au défi budgétaire de la Ville de Montréal et à ce titre, s'est vu imposer une réduction de ses dépenses de 1 156 600 \$ combiné à l'obligation de réduire ses effectifs de 25.8 année/personnes d'ici le budget 2009.

Ces éléments représentent donc les contraintes financières auxquelles la Ville et les arrondissements sont confrontés : un déséquilibre entre les dépenses et les revenus qui ne cesse de s'accroître.

L'exercice budgétaire 2008 est en voie d'être complété, les membres du conseil présenteront leurs résultats aux contribuables lors de l'adoption du budget. Or, l'enveloppe budgétaire qui nous fut dédiée s'avère, à priori, insuffisante pour assurer le maintien de l'ensemble des services de qualité que nous offrons aux citoyens de l'arrondissement de Verdun.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour les années 2008 à 2010 a été fixé à 10 881 000 \$ par la Ville de Montréal.

Les membres du conseil d'arrondissement sont à finaliser les projets d'investissements à réaliser en 2008 pour un total de 3 530 000 \$.

À noter que depuis 2005, à la suite de la décentralisation, les dépenses d'immobilisations de chaque arrondissement sont à la charge des contribuables où elles sont effectuées plutôt que d'être assumées par l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal. Ainsi, à partir de 2007, au lieu d'être taxé selon un taux uniforme, une taxe spéciale est imposée aux contribuables verdunois pour le financement des dépenses en immobilisations effectuées annuellement depuis 2005 dans l'arrondissement.

Mentionnons que l'arrondissement de Verdun adoptera son budget de fonctionnement ainsi que son programme triennal d'immobilisations lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement le 9 octobre 2007.

CONTRATS

LISTE DES CONTRATS

Tel que requis par l'article 144,7 de la loi 33, la division des ressources financières de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même sous-contractant. Tous ces contrats ont été approuvés par le conseil d'arrondissement au cours de la période de septembre 2006 à août 2007.

CONCLUSION

En conclusion, c'est un bilan positif que je vous présente, ce soir, sur la situation financière de l'arrondissement. Un bilan qui témoigne de l'énergie consacrée par une équipe de conseillers et de gestionnaires municipaux très compétents.

Vous me permettrez de rappeler que les gestes et les actions que nous avons posés au cours des deux dernières années se sont appuyés sur le Plan stratégique de développement dont l'arrondissement s'est doté en 2005. Ce plan continuera de façonner l'espace de vie de notre arrondissement.

Nous devons toutefois, au cours des prochaines années, faire face à de nombreuses contraintes tant budgétaires qu'administratives pour atteindre la cible que s'est fixée la Ville de Montréal. Nous, les membres du conseil, auront des choix parfois difficiles à faire.

Nous devons faire « plus » avec « moins ».

Je peux cependant vous affirmer que nous garderons le cap sur notre préoccupation principale, soit celle d'assurer une saine gestion tout en continuant d'offrir aux Verdunoises et aux Verdunois des services de qualité et un cadre de vie des plus stimulants.

Merci de votre attention.

Présenté par Monsieur Claude Trudel,
Maire de l'arrondissement de Verdun
le mardi 2 octobre 2007